



CHARLEROI

Van Gompel sous mandat d'arrêt

Philippe Mac Kay

Mis en ligne le 20/10/2006

Le bourgmestre de Charleroi a été inculpé hier soir par la juge d'instruction Baekeland. Sa perte : le fonctionnement du système Despiegeleer.



BELGA

Avant même de savoir qu'il serait inculpé et arrêté, c'était dit : la journée d'hier aura été la plus noire qu'ait connue Jacques Van Gompel, qui n'en a pourtant pas été privé depuis l'automne 2005, et "La Carolorégienne".

En quelques heures, il est passé du statut de témoin à qui on demande des éclaircissements, à celui de suspect interrogé, des heures durant, en lui faisant comprendre qu'il devait savoir, et qu'en laissant faire, il a cautionné par son silence, sinon davantage. Pendant plus de huit heures, il est passé des bureaux de la Police fédérale judiciaire à celui de la juge d'instruction France Baekeland, issue attendue et scénario devenu hélas répétitif, à Charleroi : avant le

bourgmestre, quatre échevins avaient suivi le même parcours et de nombreux fonctionnaires, dans les structures de l'administration ou d'entités administratives périphériques. Comment en est-on arrivé là ? Le bruit courait, depuis son inculpation il y a un an, que Claude Despiegeleer était décidé à ne pas tomber seul. Il était de ceux qui, s'imaginant couvert en tout ce qu'il faisait, se croyait autorisé à n'importe quoi. Il était fort, puisqu'il était échevin, et soutenu par ses pairs. Il était inattaquable, puisque mis en place par Jean-Claude Van Cauwenberghe, dont il devait être l'oeil et l'oreille au sein du collège laissé à la direction de Jacques Van Gompel. Puis est venue "La Carolorégienne". On ne s'en va pas ainsi, la rage au coeur, abandonnant fonction, honneurs, pouvoir et courbettes, sans espérer se refaire un jour. Professionnellement, par une forme de rebond qui en a surpris plus d'un, Despi s'est rétabli, merci. Politiquement, le jeu des dominos risquait de commencer.

Des aveux pour se soulager ?

Comment l'affaire qui vaut aujourd'hui son arrestation à Jacques Van Gompel est-elle venue aux oreilles de la Justice carolorégienne ? On croirait difficilement au hasard. Il a fallu des aveux de quelqu'un qui aura voulu se soulager la conscience. Et, accessoirement, se dire qu'il serait dommage de payer seul pour des dérèglements qui se commettaient aussi ailleurs. D'où l'inculpation récente de deux fonctionnaires mis en place par Claude Despiegeleer. Tout d'abord Jean-Pol Incecca, responsable du secteur "Economies d'énergies", pour faux et usage de faux et détournement par un fonctionnaire public. Despiegeleer a une villa à Carcassonne, Jean-Pol Incecca y a fait installer le chauffage nécessaire, au prix d'un bon de commande truqué. Et puis Patrick Roeland, responsable des Bâtiments et de la Téléphonie, pour faux et usage de faux et corruption passive, également homme de Despiegeleer, et placé sous mandat d'arrêt. Là, on parle de marchés publics truqués par la technique du saucissonnage, pour éviter l'appel d'offres prévu par la législation, et favoriser ainsi des firmes "amies". Patrick Roeland a été inculpé pour faux, usage de faux et corruption passive.

Les casquettes de Despi

Enfin, Jean-Pol Incecca a été réentendu dans le dossier des "marchés publics", à propos de ces "bons malins", des bons de commande modifiés et attribués à un département alors qu'ils en concernaient un autre, ce qui a valu à Incecca l'inculpation supplémentaire d'avoir "dénaturé les actes liés à sa fonction" avec, en sus, des travaux de chauffage effectués chez Patrick Roeland. Que ce type de pratique ait pu être monnaie courante du temps de

Despiegeleer, on le disait : l'échevin disposait de nombreuses "casquettes" et faisait, au gré des budgets qu'il gérait, passer des paiements de l'un à l'autre avec une virtuosité rare. Lorsqu'on a découvert ce qui pouvait être reproché aux deux hauts fonctionnaires épinglés, on sera remonté jusqu'à leur échevin de tutelle d'alors. Et celui-ci a fait l'objet, la semaine dernière, d'une inculpation supplémentaire de faux, usage de faux, et d'avoir dénaturé des actes liés à sa fonction.

Dès ce moment, tout s'est précipité : il a fallu que Jacques Van Gompel aille s'expliquer sur le fonctionnement de ces départements, mais aussi des autres départements de la Ville. Il y a eu des confrontations, face aux fonctionnaires et à Claude Despiegeleer, et avec le receveur communal Pierre Overtseyns. Et puis, hier soir, dans le cabinet de la juge Bækeland, l'inculpation : faux, usage de faux, détournement par fonctionnaire public. Jacques Van Gompel a pris la direction de la prison de Jamioulx, peu avant vingt heures.

© La Libre Belgique 2006

Retour

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>

